



**Résidence
Du Lac
Résidence
Autonomie**

Route de Véranne – 42520 MACLAS

☎ 04.74.87.37.63 – Fax : 04.74.87.45.41

Email : residencedulac4@wanadoo.fr



Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration, la Direction et l'ensemble du personnel, sont heureux de vous présenter l'établissement « La Résidence du Lac » et vous souhaitent la bienvenue.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous témoignez à la Résidence et espérons que ce document vous permettra de percevoir la qualité de vie qui l'anime.

Nous sommes à votre disposition pour vous faire visiter l'établissement et vous fournir tous les renseignements que vous souhaitez.

La Direction

Bienvenue à la Résidence du Lac !

Vivre chez vous ne vous convient plus ou devient difficile...

Vous êtes valide ou vous avez perdu une partie de votre autonomie...

Vous êtes à la recherche d'un hébergement en séjour permanent ou temporaire...

Vous souhaitez intégrer un lieu de vie convivial et rassurant, sans perdre pour autant votre indépendance et la liberté d'organiser votre vie comme vous l'entendez.

La résidence du lac peut répondre à vos attentes si vous recherchez une ambiance simple et familiale et un lieu sécurisant.

Situation

La Résidence du Lac de Maclas, se situe dans la Région Auvergne Rhône-Alpes, au cœur du Parc Régional du Pilat dont les richesses permettent d'admirables promenades.

Le foyer est distant de 45 km de Saint-Etienne, 60 km de Lyon, 60 km de Valence et à proximité d'Annonay, Vienne et Péage de Roussillon.

Les Conditions d'admission

L'établissement reçoit des personnes seules ou des couples valides âgés d'au moins 60 ans.

L'établissement accueille en priorité les personnes originaires de Maclas et du canton ou dans le cas de rapprochements familiaux, ainsi que les ressortissants des caisses de retraite qui, par leur financement, ont contribué à la rénovation.

Les demandes d'admission qui n'ont pas pu être satisfaites font l'objet d'un positionnement sur la liste d'attente selon des critères d'ancienneté et d'urgence de la demande.

Le consentement libre et éclairé du résident est systématiquement recherché avant son admission. L'admission est prononcée par la direction, après entretien et visite avec le résident et sa famille.

✿ Le résident devra fournir les pièces suivantes afin de constituer son dossier :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille,
- Attestation d'assurance Sociale,
- Carte de mutuelle à jour des droits (à fournir à chaque échéance),
- Bulletins annuels des pensions de retraites de l'année antérieure à l'admission,
- Les trois derniers relevés bancaires (du dernier trimestre),
- Dernier avis de non-imposition ou d'imposition,
- La fiche « renseignements administratifs » remplie,
- La fiche « dispositions personnelles » remplie,
- Le certificat médical d'admission du Conseil Départemental de la Loire rempli par le médecin traitant du résident,
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile.

À l'admission, le résident doit signer le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement.

Hébergement

La résidence dispose de 73 studios, avec ou sans balcon, répartis sur trois étages desservis par des ascenseurs.

Chaque studio comprend :

- Un coin chambre-salon qui peut être aménagé par le résident,
- Un coin cuisine (plaques chauffantes, réfrigérateur, placard de rangement, évier),
- Un équipement sanitaire individuel (lavabo, douche, w.-c.),
- Un dressing.

Le chauffage est un chauffage central collectif.



Le studio est équipé :

- De deux sonnettes appel garde-malade à actionner en cas d'urgence (personnel de garde 24 heures sur 24),
- D'une prise de télévision,
- D'une prise de téléphone, dont l'installation est à la charge du résident ainsi que l'abonnement privé et le coût des communications.

✿ L'animation

Certaines animations sont hebdomadaires :

Loto, gymnastique douce, atelier-mémoire...,

D'autres plus ponctuelles :

Chanteur, spectacle, rencontre intergénération, cinéma...

Les anniversaires des résidents sont fêtés tous les mois.

✿ La restauration

La Résidence du Lac prépare les repas du midi sur place, dans le respect d'une cuisine traditionnelle familiale et équilibrée.

Le repas de midi est servi tous les jours (y compris le dimanche et les jours fériés) dans la salle de restaurant.

Un plateau peut être servi dans le studio, en cas de maladie, exclusivement.

Chacun peut inviter famille et amis sur réservation à l'avance.

L'établissement fournit les ingrédients du petit déjeuner (café, lait, sucre), le potage et le pain pour le soir.

✿ Les soins

Le résident peut faire appel au médecin de son choix, de Maclas ou des environs.

Des infirmières libérales peuvent assurer la prise en charge des soins sur prescription médicale (préparation et distribution des médicaments, aide à la toilette, aide au lever et au coucher...)

D'autres professionnels de santé peuvent intervenir sur demande des résidents (pédicure par exemple).

Les actes médicaux ou paramédicaux sont à la charge du résident et pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

L'établissement n'est pas médicalisé.

✿ La vie quotidienne

Régulièrement, une coiffeuse est présente dans l'établissement.

La distribution du courrier se fait quotidiennement.

L'établissement peut se charger de l'envoi du courrier des résidents.

Les visites et les sorties sont libres et peuvent s'effectuer à n'importe quel moment.

Toutefois en cas d'absence prolongée, le résident est tenu d'en informer préalablement le personnel et d'inscrire son absence dans le cahier prévu à cet effet.



Les tarifs

La Résidence est un établissement public, géré par le Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le Maire de Maclas.

Elle est habilitée à recevoir des résidents au titre de l'Aide Sociale et est conventionnée par la Caisse d'Allocations familiales ou la Mutualité Sociale Agricole (possibilité d'Aide Personnalisée au Logement).

Le prix de journée est fixé chaque année par le Président du Conseil Général sur proposition de l'établissement.

Résidence autonomie « Le lac » Route de Véranne 42520 MACLAS	Prix de journée 2020 en euros
Studio 1 personne	27.25€
Studio 1 personne avec balcon	28.39€
Studio couple	41.76€
Studio couple avec balcon	43.45€
Repas	9,17€